

224C2312
FR0000050353-FS0844

15 novembre 2024

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

LISI
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 15 novembre 2024, la société Global Alpha Capital Management Ltd¹ (1800 McGill College Ave Suite 1300, Montréal, H3A 3J6, Québec, Canada) a déclaré avoir franchi en baisse, le 12 novembre 2024, le seuil de 5% du capital de la société LISI et détenir 2 313 090 actions LISI représentant autant de droits de vote, soit 4,97% du capital et 3,23% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions LISI sur le marché.

¹ Société de droit canadien dont le siège social est sis 1800 McGill College Ave Suite 1300, Montréal, H3A 3J6, Québec, Canada, contrôlée au plus haut niveau par la société Connor, Clark & Lunn Financial Group Ltd, ayant son siège social 1200 Waterfront Centre, 200 Burrard Street, Vancouver BC V6C 3L6, Canada.

² Sur la base d'un capital composé de 46 538 313 actions représentant 71 601 425 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.